

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Anc. Jacques Allemann SA, Péry**
2. Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Jacques
Allemann SA, Péry
3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4. Date de la décision: 27.06.2002
5. Echéance de préavis des créances: **02.09.2002**
6. Adresse pour la déclaration des créances: Jacques Alle-
mann SA, Rue de la Cascade 13, 2603 Péry
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
8. Remarques: Jacques Alleman SA reprend l'actif et le passif
de la Anc. Jacques Allemann SA.

Frôté & Partner
2501 Biel

(00582766)